



Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PROGRAMME DES FORMATIONS

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE
2020

Organisation et modalités

Conditions d'inscription

Pour participer à une formation proposée dans le catalogue, il convient de nous adresser le bulletin d'inscription rempli et signé par l'employeur.

En cas de prise en charge de la formation par un OPCO, vous devez nous adresser l'accord de prise en charge dès que possible.

Après réception du bulletin d'inscription, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes vous adressera une convention de formation professionnelle en double exemplaire, dont une est à nous retourner signée.

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée et ne sont acceptées que dans la limite des places disponibles.

Convocation

La convention de formation professionnelle fait office de convocation à la formation. Une confirmation d'inscription à la formation est également adressée par mail au stagiaire, il est donc nécessaire d'indiquer l'adresse mail du stagiaire sur le bulletin d'inscription.

Une dizaine de jours avant le début de la formation, nous adressons à l'ensemble des stagiaires un mail rappelant leur convocation à leur formation.

Attestation

A l'issue du stage, une attestation nominative de participation à la formation et d'acquisition de compétences sera adressée par mail au stagiaire sous condition qu'une adresse personnelle ait été communiquée. Sur demande, une copie de la feuille d'émargement peut être adressée à l'employeur.

Conditions d'annulation

Pour l'organisme de formation

En cas d'un nombre d'inscrits insuffisant, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes se réserve le droit d'annuler la formation, au plus tard 10 jours avant la date de début. Elle en informera aussitôt les participants par mail.

Pour les participants

Toute formation commencée est due. Il en va de même en cas de désistement le jour de l'ouverture de la formation. En cas de force majeure et sur justificatif, un avoir du montant de la formation sera accordé à la structure employeuse.

Application des tarifs

Le tarif indiqué correspond au coût pédagogique de la formation. Les frais annexes (restauration, hébergement, déplacements) ne sont pas compris et sont à la charge des stagiaires.

Le tarif adhérent s'applique aux associations adhérentes à la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes à jour de leur cotisation fédérale.

Conditions et modalités de paiement

Le paiement de la formation vous sera demandé en fin de formation, à réception de la facture.
La facture due ou acquittée ainsi que la feuille d'émargement seront envoyées par mail à l'employeur.

Le règlement peut se faire soit par chèque à l'ordre de la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes, soit par virement bancaire. Si la formation est financée par un OPCO, merci de l'indiquer sur le bulletin d'inscription.

A partir de la troisième inscription pour la même structure et pour la même formation, une réduction de 10% est appliquée sur le tarif global.

Lieu et horaires des formations

Sauf exception, les formations se déroulent à Lyon, le lieu exact vous étant communiqué au moment de la convocation envoyée par mail. Les formations se déroulent sur la base d'une durée de 7 heures par jour. Les horaires de formations sont 9h00 - 12h30 pour la matinée et 13h30 - 17h pour l'après-midi.

Formations en intra et formations délocalisées

Toutes les formations présentées dans notre catalogue sont réalisables au sein d'une structure ou pour plusieurs structures d'un même territoire.

Par ailleurs, outre les formations proposées, nous pouvons construire en fonction de votre demande et de vos besoins, une formation sur mesure.

Formations en intra-association

Si une association en fait la demande, une formation peut se dérouler dans une structure à destination uniquement de ses salariés. Ce type de formation permet le développement d'une compétence collective et partagée, favorisant la cohésion des équipes. Une proposition de programme et de tarif vous sera transmise après analyse de la demande.

Formations délocalisées

Si plusieurs salariés d'associations d'un même territoire souhaitent assister à la même formation, celle-ci peut être délocalisée au sein d'une des structures volontaires pour accueillir la formation dans ses locaux. Dans ce cas une proposition de programme et de tarif vous sera transmise après analyse de la demande.

☞ Dans les 2 cas, le nombre minimum de participants est de 8 stagiaires.

Une entrée en formation se prépare. Finalisez votre plan de formation avant décembre et contactez vos OPCO pour les financements nécessaires : prise en charge d'une partie du coût de formation, remplacement du salarié en formation, frais de déplacements

CONTACT

Pour toute demande de renseignement sur l'organisation des formations, deux interlocutrices à la Fédération sont à votre disposition :

Delphine Charlet : delphine.charlet@federationsolidarite.org / 04 37 70 19 19 ou 06 10 78 28 78

Emmanuelle Tello : emmanuelle.tello@federationsolidarite.org / 04 37 70 19 18 ou 07 66 23 64 01

Financement des formations

Bon à savoir !

Faire financer la formation des salariés permanents par votre OPérateur de COmpétences Agréé (OPCO)

Vous pouvez demander la prise en charge partielle ou totale de la formation de vos salariés en vous adressant à votre OPCO.

Toute entreprise assujettie à l'obligation de participer au financement de la formation professionnelle peut être tenue de verser tout ou partie de ses contributions aux organismes créés par les partenaires sociaux, agréés par l'Etat, auxquels elle adhère.

Les OPCO peuvent recevoir deux types d'agrément : celui autorisant la collecte des contributions au titre des contrats de professionnalisation, des périodes de professionnalisation, du et du plan de formation ; celui permettant la collecte des fonds destinés au Compte Personnel de Formation (CPF).

En contrepartie, ces organismes développent des services de proximité au bénéfice des entreprises adhérentes ou des salariés : conseil, information, aide à l'élaboration des projets de formation et prise en charge du financement des actions de formation.

Dans les limites posées par le code du travail et les accords collectifs qui le régissent, le conseil d'administration paritaire de l'OPCO détermine librement les règles de financement des formations : montant des prises en charge des coûts pédagogiques et des frais annexes, type et durée des actions de formation jugées prioritaires, paiement direct à l'organisme de formation ou remboursement à l'entreprise.

***N'hésitez pas à faire appel à votre OPCO afin de financer vos actions de formation.
Il peut vous aider dans cette démarche et favoriser la formation de vos salariés***

Nous sommes référencés Datadock !



Formation ETAIE



ETAIE : Encadrant Technique d'Activité d'Insertion par l'Economique

La prochaine promotion ETAIE débutera le 30 novembre 2020 : n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information

Une formation qualifiante pour les encadrants techniques qui s'appuie sur des expériences de terrain pour mieux accompagner les pratiques des professionnels.

Une formation en alternance sur 12 mois, avec :

- 4 à 5 jours de formation par mois, séquencés en session de 2/3 jours, à 15 jours d'intervalle
- Une concrétisation par un diplôme de niveau 4 : niveau bac, bac pro
- Une coordination qui garantit le suivi de la formation : un référent qui assure des liens continus avec la structure du stagiaire

Objectifs de la formation, la maîtrise de 4 domaines de compétences :

<p>1. Encadrer des salariés en insertion</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser le contexte et la réglementation du secteur - Accueillir et intégrer de nouveaux salariés dans l'équipe - Manager une équipe, organiser et contrôler le travail 	<p>2. Former des salariés en situation de production</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les compétences des salariés - Évaluer les compétences acquises par les salariés pour accompagner leur évolution professionnelle
<p>3. Organiser et faire le suivi du processus de production</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir une prestation de biens ou de services - Coordonner et suivre le déroulement du processus de production 	<p>4. Participer à la construction des parcours d'insertion des salariés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître l'environnement de la SIAE - Travailler en équipe et en réseau à la construction des parcours

La formation ETAIE s'inscrit dans une démarche de professionnalisation dont le support privilégié est la situation de travail vécue. Les modalités pédagogiques de la formation ont pour fonction :

- de « mettre à plat » les pratiques professionnelles,
- d'intégrer et de partager des connaissances théoriques, méthodologiques et techniques,
- de provoquer des évolutions des pratiques professionnelles.

Critères d'entrée en formation :

- Exercer la fonction d'encadrant technique au sein d'une SIAE
- Etre titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau 3 (anciennement V) (CAP, BEP) ou justifier d'une année d'expérience

Renseignements, tarifs, et inscriptions : contacter Emmanuelle TELLO, coordinatrice régionale de la formation: emmanuelle.tello@federationsolidarite.org

04 37 70 19 18 ou 07 66 23 64 01

Initiation à la pratique du rétablissement

Mardi 3 et mercredi 4 novembre 2020

Tarif adhérent : 465 € par inscrit
Tarif non adhérent : 595 € par inscrit

Contexte – objectifs

La formation à l'approche du rétablissement s'intègre dans une démarche d'acculturation en lien avec les projets « logement d'abord » et sa déclinaison « un chez soi d'abord ».

L'objectif est de permettre aux professionnels travaillant dans le champ médico-social d'acquérir les principes d'un accompagnement orienté autour du rétablissement :

- promouvoir le développement du pouvoir d'agir des personnes,
- orienter les décisions vers le choix des personnes,
- baser l'accompagnement sur les espoirs et les rêves,
- adapter sa posture professionnelle au contexte et à la vie des personnes,
- avoir comme objectif d'augmenter les capacités et la qualité de vie des personnes.

Contenu

Théorie et outils du rétablissement (jour 1 et 2)

Présentation théorique de l'approche orientée rétablissement :

- Eléments historiques du rétablissement : « the recovery movement » aux USA
- Mouvements de désinstitutionalisation en Europe
- Apparition des travailleurs pairs en France
- Principes de base du rétablissement et des concepts associés tels que l'empowerment, la citoyenneté

Présentation des outils qui en découlent :

- la multi référence/ le travail pair / les plans de rétablissement / plans de crise : comment utiliser ces outils spécifiques ?

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. Exercices pratiques de simulation de type jeux de rôles.

Publics visés et prérequis : Tout professionnel en relation avec des personnes en situation de souffrance psychique : travailleurs sociaux, médecins, psychologues, et intéressés par l'approche du rétablissement et la dynamique du logement d'abord.

Prérequis : aucun

Formateurs : Binôme pluridisciplinaire : psychiatre, médiateur de santé pair, infirmier, travailleur social

Durée : deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Management et rétablissement : comprendre la pratique du rétablissement en institution

Jeudi 19 novembre 2020

Tarif adhérent : 225 € par inscrit
Tarif non adhérent : 300 € par inscrit

Contexte – objectifs

Les pratiques orientées vers le rétablissement des personnes issues de mouvements d'usagers en santé mentale en Amérique du nord s'implantent en France depuis maintenant plusieurs années, à travers différents dispositifs comme "un chez soi d'abord" ou "Working First". Bien qu'issues du champ de la santé mentale, ces approches semblent particulièrement bien s'adapter aux acteurs de l'accompagnement social. En effet, à travers ses principes et ses outils basés autour des notions de choix, d'espoir, de participation et de responsabilisation, l'approche orientée sur le rétablissement répond à de nombreuses exigences de notre société.

Cette façon de travailler, qui reçoit un accueil favorable des "acteurs de terrain", sera d'autant plus efficace si elle est partagée à chaque niveau d'intervention.

Contenu

La formation s'articule autour de deux temps :

1/ Théorie et outils du rétablissement

Présentation théorique de l'approche orientée rétablissement ainsi que des outils qui en découlent : la multi référence, le travail pair ou les plans de rétablissement

2/ Partage d'expérience et conduite du changement

Partage d'expérience autour du rétablissement

Conduite du changement : les conséquences de cette approche d'un point de vue logistique et organisationnel pour la structure

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Publics visés et prérequis : Professionnels ayant des fonctions cadre, dirigeante ou de coordination dans des structures intéressées par l'approche du rétablissement

Prérequis : aucun

Formateurs : Binôme pluridisciplinaire : psychiatre, cadre de santé, responsable d'établissement

Durée : un jour

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Les fondamentaux de la fonction d'encadrant technique d'insertion

Lundi 28 et mardi 29 septembre et jeudi 5 et vendredi 6 novembre 2020

**Tarif adhérent : 615 € par inscrit
Tarif non adhérent : 875 € par inscrit**

Contexte – objectifs

Permettre aux encadrants techniques de comprendre les spécificités d'un métier dont les pratiques et les méthodes d'encadrement sont centrées sur un public salarié mais en parcours d'insertion :

- tenir la fonction d'encadrement avec un public en insertion et gérer une relation d'encadrement en vue de motiver les salariés au travail,
- assurer son autorité d'encadrant en contribuant à définir et faire appliquer les règles,
- observer et interpréter les comportements des salariés dans leur processus de socialisation,
- participer à la formation des salariés, leur donner des objectifs et les évaluer.

Contenu

Comprendre l'environnement de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)

Historique, typologie, textes de référence de l'IAE

Exercer son autorité

Relation d'encadrement : nature et limites de la fonction d'encadrant technique

Mieux comprendre les processus d'exclusion et leurs conséquences sur les comportements

Comportements et relations des personnes accueillies

Favoriser la motivation au sein d'une équipe

Relations entre le comportement individuel et le comportement de groupe : formation d'une entité « groupe »

Mettre en place une organisation formative du travail

Les objectifs du parcours d'insertion : quelles compétences pour quels objectifs ? Les axes de progression dans les situations de travail et l'évaluation des acquis

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Publics visés et prérequis : Encadrants techniques, assistants-encadrant, chefs d'atelier des Structures d'Insertion par l'Activité Economique

Prérequis : aucun

Formatrice : Claire AMURAT, formatrice spécialiste du secteur associatif et de l'Insertion par l'Activité Economique

Durée : quatre jours : deux fois deux jours consécutifs, avec un intervalle de trois semaines pour permettre la mise en pratique des premiers apports

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Mettre en place une coordination efficace entre Encadrants Techniques d'Insertion et Conseillers d'Insertion Professionnelle pour la construction des parcours d'insertion

Lundi 12 et mardi 13 octobre 2020

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Permettre aux encadrants techniques d'insertion et aux conseillers d'insertion professionnelle d'accompagner avec cohérence et en complémentarité les salariés en insertion, la construction de leur parcours à travers des temps de travail et des outils mutualisés et complémentaires.

Contenu

Comment travailler la coordination ?

Recruter, accueillir, intégrer les nouveaux salariés

Prendre des décisions collectives : qui est habilité à arbitrer, à prendre la décision, quelle cohérence avec le projet de la structure, quel bénéfice pour le salarié ?

S'organiser pour gagner du temps : quelles informations échanger ?

Quelles informations connues par l'encadrant peuvent aider le chargé d'insertion à faire son travail et réciproquement ?

Quelle procédure, quels outils ?

Rechercher, proposer et mettre en place une organisation qui intègre la coordination

Planifier des temps de travail : rendre formelle la coordination

Créer des outils communs : fiches de suivi, grilles d'évaluation

Se structurer autour de valeurs communes, notamment autour du projet d'insertion

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Publics visés et prérequis : Conseillers d'insertion professionnelle et encadrants techniques des SIAE, si possible en binôme

Prérequis : aucun

Formatrice : Claire AMURAT, formatrice spécialiste du secteur associatif et de l'Insertion par l'Activité Economique

Durée : deux jours consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Anticiper et gérer les situations de conflit et de violence

Lundi 7 et mardi 8 décembre 2020

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – Objectifs

L'approche de cette formation se veut résolument sociologique et non clinique.

Elle permet au stagiaire de :

- Connaître et comprendre les différentes formes de violence
- Identifier les facteurs de risques et les influences de l'environnement sur la santé mentale des personnes en situation de fragilité
- Gérer les situations de violence dans l'accompagnement social et socioprofessionnel

Contenu

1/ Les concepts, les définitions, les représentations

Représentations de la violence

Réflexions sur le sens de la violence comme mode de communication

Repères et définitions sur la notion de conflit, les intérêts du conflit, les différentes causes du conflit

2/ Repères professionnels, attitudes, méthodologie et organisation

Les attitudes face au conflit

La gestion et résolution des conflits : négociation, médiation, contractualisation

Les outils institutionnels : règlement intérieur, projet institutionnel, travail d'équipe, régulation, supervision

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, de jeux de rôle, d'apports théoriques et méthodologiques.

Mise en situation en sous-groupes

Un support diaporama sera utilisé systématiquement pour les définitions et la représentation des outils.

Publics visés et prérequis : Directeurs, travailleurs sociaux, conseillers d'insertion professionnelle, encadrants techniques d'insertion de structures faisant face à des situations de conflits et de violence

Prérequis : aucun

Formateur : Marie-Hélène MARQUEZ-RAMONDOU, Psychologue sociale, formatrice en relations humaines

Durée : deux jours de formation consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon

Evaluation: Questionnaire d'évaluation de la formation et attestation de réalisation de la formation

Innover en matière d'accompagnement social et budgétaire des publics en situation de fragilité : Méthode €conovie

Lundi 16 et mardi 17 novembre 2020

Tarif adhérent : 465 € par inscrit
Tarif non adhérent : 595 € par inscrit

Contexte – objectifs

Les professionnels sont régulièrement confrontés aux « histoires d'argent », de la personne préoccupée par sa situation financière à celle exclue du système social du fait de ses difficultés financières et bancaires.

La formation proposée permet aux travailleurs sociaux de mieux appréhender les relations à l'argent, mais aussi de mettre en place une méthodologie et des outils d'accompagnement budgétaire.

Contenu

Rôle et rapport à l'argent dans notre société et dans l'accompagnement des publics : la problématique du surendettement

Interroger ses relations à l'argent : comment parler d'argent avec les personnes accompagnées ?

Comprendre les mécanismes conduisant au surendettement et positionner les relations bancaires et les crédits à la consommation dans le processus d'accompagnement

Méthodologie d'accompagnement budgétaire

Connaître l'architecture du budget familial moderne : lecture d'un budget, relevés bancaires

Identifier le rôle des acteurs intervenants dans la vie financière de la personne

Acquérir des éléments méthodologiques et construire des outils pour accompagner les publics

Moyens et méthodes

Utilisation d'outils visuels et non conventionnels, mise à disposition de dossiers thématiques portant sur les comportements de consommation, remise de supports pédagogiques aux participants.

Publics visés et prérequis : Conseillers en économie sociale et familiale, conseillers d'insertion professionnelle, responsables de structures d'accueil, travailleurs sociaux

Prérequis : aucun

Formateur : Christophe MARCHAND, formateur IFCCAC

Durée : deux jours consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

Situations d'addictions en structure : Accueillir et accompagner les personnes

2 jours, dates à préciser

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Les addictions sont de plus en plus, sinon présentes, au moins visibles dans les structures d'insertion par l'activité économique et les structures d'accueil et d'hébergement.

L'objectif de cette formation est d'apporter aux structures les connaissances et pratiques favorisant l'accueil et l'accompagnement des publics concernés par cette problématique, de les aider à mieux comprendre l'action des produits au niveau somatique et sociétal afin de mieux accompagner et conseiller les usagers dans leur choix de vie.

Contenu

Mieux appréhender les problématiques liées à l'addiction dans sa pratique professionnelle

Interroger les représentations sociales et individuelles des participants sur les personnes «addictées» dans leur contexte social et culturel

Repérer les caractéristiques des processus des addictions dans leurs aspects, biologiques, psychologiques et sociaux

Connaître les dispositifs et les modalités de prise en charge des conduites addictives

Savoir mieux se situer dans son rôle d'accompagnant socio professionnel au sein d'une structure d'accueil, d'hébergement ou d'insertion professionnelle.

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Un support diaporama sera utilisé systématiquement pour les définitions et la représentation des outils.

Publics visés et prérequis : Directeurs, chefs de service, travailleurs sociaux, conseillers d'insertion professionnelle, encadrants techniques d'insertion de structures confrontés à l'accueil de personne en situation d'addiction

Prérequis : aucun

Formatrice : Gaëlle SOTIN, ANPAA, spécialiste de l'accompagnement et de la prévention en addictologie

Durée : deux jours consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon

Evaluation des acquis : Evaluation finale par questionnaire (réflexion, connaissances, modification des pratiques)



Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Fédération des acteurs de la solidarité
Auvergne-Rhône-Alpes
63 rue Smith, 69002 Lyon
04 37 70 19 19
www.federationsolidarite-aura.org

